

Par courrier et par télécopieur : (514) 873-6542

Québec, le 6 juin 2003

Madame Denise Auger  
Recyc-Québec  
7171, rue Jean-Talon Est, bur. 500  
Montréal (Québec) H1M 3N2

Objet :           Projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement sanitaire à Matane.

---

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 20, 21 et 22 mai derniers sur le projet mentionné, la commission du BAPE chargée de l'étude de ce dossier désire obtenir des renseignements complémentaires.

- Le rapport de Chamard, CRIQ et Roche (2000) fait état d'un taux de récupération potentiel des matières résiduelles en milieu résidentiel de 88,3 %. Ce taux pourrait-il être extrapolé au secteur ICI (institutions, commerces et industries) et CRD (construction, rénovation et démolition) également ? Sinon, quel serait le taux de récupération potentiel pour tous les secteurs d'activités confondus ?
- Le bilan 2000 de la gestion des matières résiduelles au Québec fait état d'une croissance de la génération des matières résiduelles moyenne *per capita* de 3,75 % annuellement. Est-ce que des mesures qui pourraient freiner cette croissance sont prévues ou si ce taux est révélateur de la croissance de la génération des matières résiduelles des prochaines années ?

La deuxième partie de l'audience publique, consacrée à la présentation des opinions sur le projet, débutera le 17 juin prochain à Matane. Vos réponses doivent être acheminées, le plus tôt possible, dans les centres de consultation permettant ainsi au public d'obtenir l'information nécessaire à la rédaction de leurs mémoires. Une réponse rapide de votre part serait donc appréciée.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Danielle Dallaire  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission